

VILLE DE SCOTSTOWN
SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2017

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE À L'HÔTEL DE VILLE, AU 101, CHEMIN VICTORIA OUEST, SCOTSTOWN, LE MARDI 4 JUILLET 2017 À 19 H, À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

Les conseillers : Madame Élizabeth Gauthier et Messieurs Iain MacAulay et Monsieur Jacques Duchesneau sous la présidence de Madame Chantal Ouellet, mairesse.

Le conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets est absent.

Les sièges de conseiller numéro 3 et 5 sont vacants.

Madame Monique Polard, directrice générale est également présente.

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2017
4. Période de questions
5. Administration et finances
 - 5.1 Rapport des délégués des divers comités
 - 5.2 Entériner les divers achats sans résolution depuis la séance du 6 juin 2017
 - 5.3 Liste des comptes et salaires payés depuis le 6 juin 2017 et comptes courants à payer
 - 5.4 Engagement de dépenses
 - 5.5 Rapport de l'état des activités de fonctionnement au 30 juin 2017
 - 5.6 Présence d'un représentant du conseil municipal à titre d'observateur aux ateliers et aux séances du conseil de la MRC du Haut-St-François lors d'absence de la mairesse et du maire suppléant
 - 5.7 Offre de formation pour des futurs élus
 - 5.8 Reconnaissance de l'équipe de développement
 - 5.9 Nomination du *Mérite du mois* (personnalité ou organisme)
 - 5.10 Contrat pour entretien des pelouses
 - 5.11 Rencontres / invitations / formations / congrès / représentation
 - 5.11.1 10 juillet 2017, à la MRC – Rencontre des directeurs incendie à la MRC (René Charron et élus)
 - 5.11.2 7 septembre 2017, à Orford – Formation pour les élections municipales (Monique Polard)
 - 5.11.3 8 septembre 2017, à la MRC – Formation pour les élections municipales – Élections combinées municipales et préfet (Monique Polard)
 - 5.11.4 14 septembre 2017 – Colloque des directeurs généraux – Zone Estrie : frais d'inscription 90 \$ (incluant dîner et souper)
6. Sécurité publique
 - 6.1 Rapport du directeur incendie
 - 6.2 Démission de madame Julie Hamel, pompière
 - 6.3 Entériner les réparations du camion autopompe Freightliner
 - 6.4 Résolution d'appui pour le maintien du Sergent Simon Champagne au poste de directeur de la Sûreté du Québec à Cookshire
7. Voirie
 - 7.2. Entretien forfaitaire des pelouses : Hôtel de Ville, plate-bande, terrain de balle
8. Hygiène du milieu
 - 8.1 Inspection par caméra : réseau d'égout
 - 8.2 Exploitation des réseaux : modification des réparations d'équipement d'un poste de pompage
 - 8.3 Valoris – Majoration des tarifs de traitement des matières résiduelles

VILLE DE SCOTSTOWN
SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2017

9. Loisir et culture
 - 9.1 125^e de la Ville de Scotstown
 - 9.2 Transfert à la MRC du Haut-St-François des servitudes réelles et perpétuelles sur une partie des lots 4 774 219 et 4 774 827 – Autorisation pour signature de l’entente
 - 9.3 Le Petit Écossais : achat et installation de gouttières
 - 9.4 Appui aux Sentiers du Mont-Mégantic Inc. (La Contrée du Massif Mégantic) dans ses démarches pour à l’embauche d’une personne-ressource
10. Correspondance et varia
 - 10.1
 - 10.2
 - 10.3
11. Période de questions
12. Fin de la rencontre

1. **Ouverture de la séance et vérification du quorum**

Le quorum étant constaté, la séance est ouverte à 19 h.

2. **Adoption de l'ordre du jour**

2017-07-244

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Jacques Duchesneau, il est résolu à l’unanimité des conseillers présents

Que l'ordre du jour soit accepté en ajoutant les points suivants :

- 5.12 Dossier MRC du Haut-Saint-François – Facture résultant de la défektivité du réseau Internet – Transfère à la compagnie d’assurance
- 7.2 Égout pluvial à nettoyer
- 9.4.1 Bénévoles
- 9.5 Plaque de cuisson pour hot-dog

ADOPTÉE

3. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2017**

ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2017 et qu’ils ont pris connaissance du contenu de ce procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE,

2017-07-245

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Élizabeth Gauthier, il est résolu à l’unanimité des conseillers présents

Que les membres du conseil municipal renoncent à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2017 et qu’il soit adopté.

ADOPTÉE

4. **Période de questions**

Des questions ont été posées par les citoyens présents auxquelles Madame Chantal Ouellet, mairesse, a répondu.

5. **Administration et finances**

- 5.1 **Rapport des délégués des divers comités**

Le conseiller Monsieur Jacques Duchesneau a participé à la rencontre pour la présentation de l’étude d’optimisation des services incendies préparée par Monsieur Michel Richer, le 22 juin dernier en compagnie de la directrice générale. Monsieur René Charron, directeur incendie était également présent.

La conseillère Madame Élizabeth Gauthier a participé à la rencontre du comité de La Contrée du Massif du Mont Mégantic le 22 juin dernier.

Étude d'optimisation des services incendie – Demande de mise à jour avec les données financières et renseignements actuels

ATTENDU l'adoption de la résolution 2016-10-305 le 4 octobre 2016 mandatant Monsieur Michel Richer pour une étude d'optimisation des services incendies avec quelques municipalités de la MRC du Haut-St-François et quelques municipalités de la MRC de Coaticook;

ATTENDU QUE 7 municipalités ont adhéré initialement à cette étude et que 2 autres municipalités de la MRC du Haut-Saint-François se sont jointes à cette étude;

ATTENDU QUE ladite étude présentée le 22 juin 2017 aux municipalités participantes contenait des données financières du budget 2016 et plusieurs autres informations ne reflétant pas la situation actuelle et réelle (rémunération des pompiers, les immobilisations des véhicules appartenant à certaines municipalités, etc.);

ATTENDU QUE la Ville de Scotstown souhaite connaître par cette étude les points forts et faibles de chacun des services incendie avant de discuter de la mise en place de « Régie » regroupant plusieurs municipalités;

EN CONSÉQUENCE,

2017-07-246

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Iain MacAulay, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Ville de Scotstown demande une mise à jour de l'étude d'optimisation des services incendie en se basant que les données financières réelles 2016 et du budget 2017 pour chacune des municipalités parties à l'entente;

Que les informations soient mises à jour concernant la rémunération des pompiers ainsi que tous les points forts et les points faibles de chacun des services incendie;

Que cette mise à jour soit réalisée sans frais;

Que la Ville de Scotstown se prononce sur l'éventualité de poursuivre ce dossier (exemple : formule d'une régie intermunicipale ou autres scénarios) une fois cette mise à jour reçue et étudiée.

ADOPTÉE

2017-07-247

5.2 Entériner les divers achats sans résolution depuis la séance du 6 juin 2017

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Jacques Duchesneau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil entérine les achats effectués depuis la dernière séance au montant de 21 727,42 \$, soit :

5818	Kacprzak, Georges	Le Victoria : vaisselle	369,50 \$
5825	Christenson Lyne	Remboursement : fournitures pour char allégorique	76,93 \$
5826	Talbot Louise	Remb. : FDT : couteaux et contenants + Le petit Écossais : épicerie et ustensiles	200,40 \$
5827	Axanti	Site web : nom de domaine et Hébergement	116,53 \$
5828	Grenier Dany (Prod. DG)	Fête nat. : solde pour musique	800,00 \$
5838	Communication Plus	Serv. Incendie: Nettoyé radios et Felt	672,58 \$
5839	Produits chimiques CCC	Produits ferric sulphate gran.	1 825,34 \$
5840	Bois Beauchesne Inc. LES	Loc. machinerie: Valve d'eau – Manon Duperon	246,63 \$
5841	Legendre Jean-Louis	Serv. Incendie: Frais déplacement	53,10 \$
5843	Municipalité de Hampden	Fête national: factures Coop et Gonflable, Bonichoix	1 269,23 \$
5844	CMP Mayer inc.	Serv. Incendie: coude 45 deg. 6"	421,09 \$

VILLE DE SCOTSTOWN
SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2017

5845	FM Formules Municipales	Formulaire: permis construction	68,18 \$
5846	Scies chaînes C. Carrier	Coupe herbe - Œillet, Voirie: pièce coupe-herbe et fil 095	157,19 \$
5849	Groupe Signalisation Estrie	Panneau arrêt - int. jeter des Déchets	244,05 \$
5856	CJS Électrique inc.	Le Petit Écossais: travaux Électriques	2 247,05 \$
5860	Duval, Michel	Remb. Marché public: gyrophare, batterie, chargeur	110,90 \$
5862	Centre d'extincteur SL	Incendie: inspection visuelle Extincteurs	676,65 \$
5863	L.Robert G Roy Enr	Incendie: préventionniste	637,83 \$
5867	Groupe ADE Estrie Inc.	Nettoyer postes de pompage	1 223,33 \$
5872	Lyne Christenson	Char allégorique: fournitures	37,94 \$
5873	Garage JB Laroche Inc.	Incendie: entretien véhicule et Réparation camion autopompe	10 247,06 \$
5874	Caron, Sylvie	Fête nationale 2017: remboursement factures	25,91 \$
		TOTAL	21 727,42 \$

ADOPTÉE

5.3 Liste des comptes et salaires payés depuis le 6 juin 2017 et comptes courants à payer

La liste des comptes est remise aux membres du conseil :

Correction de la liste présentée à la séance du 6 juin 2017

12-05-2017	Hydro Québec	Hôtel de Ville : chauffage et électricité de la Maison des jeunes	230,08 \$
		Total des chèques	117 032,52 \$
5818	Kacprzak, Georges	Le Victoria : vaisselle	369,50 \$
5819	Ministre des Finances	Remplacement chèque # 5725 : Fête nationale : permis de boisson	133,00 \$
5820	Gaudreau Marie-France - Petite caisse	Remb. Petite caisse : frais poste, produits nettoyage	131,55 \$
5821	FAE Pyrotechnie Inc.	Fête nationale et 125e - Feux d'artifice	1 149,75 \$
5822	Ouellet Chantal	Le Petit Écossais - Permis boissons (extérieur et chapiteau)	792,00 \$
5823	Gagné Nicole	Remboursement : achat de fleurs	35,74 \$
5824	MacAulay Iain	Remboursement : achat abri marché public et événements	112,68 \$
5825	Christenson Lyne	Remboursement : fournitures pour char allégorique	76,93 \$
5826	Talbot Louise	Remb. : FDT : couteaux et contenants + Le petit Écossais : épicerie et ustensiles	200,40 \$
5827	Axanti	Site web : nom de domaine et Hébergement	116,53 \$
5828	Grenier Dany (Prod. DG)	Fête nationale : solde pour musique	800,00 \$
5829	Polard, Monique	Déplacement MRC et Congrès ADMQ : déplacements : 172,71 \$ - hébergement : 165,41 \$ - repas : 43,45 \$	395,70 \$
5830	Municipalité Hampden	Ent. Hiver 2016-2017 - Dernier versement : Rue Albert, rue de Ditton et Chemin MacNamee	2 560,00 \$
5831	ANNULÉ		
5832	Cloutier Rémi	Ent. Hiver 2016-2017 - Dernier versement : Rues et chemins d'accès	4 369,05 \$

Paiements par AccèsD ou remboursements

30-06-2017	Hydro Québec	Hôtel de Ville : chauffage et électricité de la Maison des jeunes	95,62 \$
4-07-2017	Hydro Québec	Parc - 11 rue du Parc	79,70 \$
4-07-2017	Hydro Québec	Poste pompage - 64 c. Victoria Est	29,32 \$
4-07-2017	Hydro Québec	Station épuration	776,30 \$
4-07-2017	Hydro Québec	Poste pompage : Rue des Peupliers	29,55 \$
4-07-2017	Hydro Québec	Terrain de balle	27,41 \$
4-07-2017	Hydro Québec	Poste pompage principal : 2, ch. Victoria Est	441,21 \$

VILLE DE SCOTSTOWN
SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2017

4-07-2017	Hydro Québec	Chalet au terrain de balle	76,88 \$
4-07-2017	Hydro Québec	Hôtel de Ville – Électricité	897,74 \$
4-07-2017	Hydro Québec	Garage	775,40 \$
4-07-2017	Hydro Québec	Poste pompage - 157, ch. Victoria	
		Ouest	53,38 \$
		Sous-total : Hydro Québec : 3	282,51 \$
30-06-2017	Visa	Voirie et parc : carburant et huile	304,22 \$
Salaires net payés du 1 ^{er} juin au 30 juin 2017 :			18 938,83 \$
Liste des chèques des comptes courants à payer à la séance du 4 juillet 2017			
5833	Dubé Équip. Bureau	Hôtel de ville: boîte classement, encre	
		Imprimante brothers	816,38 \$
5834	Infotech	Modules comptables: Contrat soutien	
		2017-2018, Consultation repas-crédit	5 960,31 \$
5835	Coop. Agr. La Patrie	Hôtel de ville: Bougie-Butoir	260,13 \$
		Bombe-Bas, WD-40 - Tremclad aérosol	
		(Parc)	
		Parc : Valve.	
		Poste chlore: tue fourmis	
		Voirie : boulon	
		Parc : Bâtiment 11 rue du parc :	
		luminaire ext. Mur	
		Parc : ancrage manchon :	
		Char allégorique : feuillard	
5836	MRC du HSF	Vente taxes: acquisition immeuble	23 198,15 \$
		(124 Ditton) et Téléphonie IP, Fibre	
		optique, interurbain : juillet	
5837	Marché Désilets	Rencontre MRC : Collation	475,95 \$
		Parc : Ampoules givrées	
		Fête nationale : fournitures : hot-dog,	
		Boissons, café, sucre et lait	
5838	Communication Plus	Serv. Incendie: Nettoyé radios et Felt	672,58 \$
5839	Prod. chimiques CCC	Produits ferric sulphate gran.	1 825,34 \$
5840	Les Bois Beausnesne	Loc. machinerie: Valve d'eau –	246,63 \$
		Manon Duperon	
5841	Legendre Jean-Louis	Serv. Incendie: Frais déplacement	53,10 \$
5842	Dicom Express	Frais transport analyse d'eau	41,57 \$
5843	Municipalité Hampden	Fête nationale : factures Coop et	1 269,23 \$
		Gonflable, Bonichoix	
5844	CMP Mayer inc.	Serv. Incendie: coude 45 deg. 6"	421,09 \$
5845	FM Form. Municipales	Formulaires: permis construction	68,18 \$
5846	Scies chaînes C. Carrier	Coupe herbe – Œillet	157,19 \$
		Voirie: pièce coupe-herbe et fil 095	
5847	Alarme CSDR	Poste de chlore: liaison digitale	159,82 \$
5848	Serv. San. Denis Fortier	Collectes ordures et récupération : mai	3 701,72 \$
5849	Groupe Sign. Estrie	Panneau arrêt - int. Jeter des déchets	244,05 \$
5850	Cloutier, Mariette	Achat de fleurs : Frais de déplacement	122,52 \$
		Parc : remb. : Achats de fleurs	
5851	Isotech Intrumentation	Incendie: Décontamination combinaisons	739,22 \$
5852	Enseignes BOUFFARD	Projet: Enseignes 125 ^e	1 088,06 \$
5853	Robert Johanne	Entretien ménager : juillet	350,00 \$
5854	Valoris / Régie Interm.	Site d'enfouissement et redevances	3 209,55 \$
5855	MBI Transport & Exc.	Voirie: gravier et location de machinerie	747,34 \$
5856	CJS Électrique inc.	Le Petit Écossais: travaux électriques	2 247,05 \$
5857	Aquatech	Exploitation réseaux des eaux usées et	3 530,69 \$
		eau potable	
5858	Équipements Laguë	Voirie: entretien tracteur: draft link	251,26 \$
5859	Environex	Analyses eau usée eau potable	163,68 \$
5860	Duval, Michel	Remb. Marché public : gyrophare,	110,90 \$
		batterie, chargeur	
5861	Polard, Monique	Hôtel de ville : cadenas barrières,	83,72 \$
		Frais déplacement : Rencontre Michel	
		Richer	
5862	Centre d'extincteur SL	Incendie: inspection visuelle extincteurs	676,65 \$
5863	L.Robert G Roy Enr	Incendie: préventionniste	637,83 \$
5864	Nicole Gagné	Frais déplacement: achat de fleurs	45,00 \$
5865	Marie-France Gaudreau	Frais déplacement : Coop, caisse La Patrie	51,84 \$
		peinture piste cyclable	
5866	Les Entreprises Myrroy	Contrat balayage des chaussées 2017 +	3 592,63 \$

VILLE DE SCOTSTOWN
SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2017

		Chemin MacNamee	
5867	Groupe ADE Estrie Inc.	Nettoyer postes de pompage	1 223,33 \$
5868	Lise Got	Honoraires urbanistes juin 2017	1 542,50 \$
5869	La COOP Alliance	Fournitures : Panneaux historiques – Jeux d'eau	
		Hôtel de ville : Tables pliantes	495,07 \$
5870	Dubé Sylvie	Marché public – Formation	30,00 \$
5871	WSP Canada Inc.	Programme TECQ : Plans et devis	5 978,70 \$
5872	Lyne Christenson	Char allégorique: fournitures	37,94 \$
5873	Garage JB Laroche Inc.	Incendie: entretien véhicule et camion	10 247,06 \$
5874	Caron, Sylvie	Fête nationale 2017 : remboursement	
		Factures	25,91 \$
5875	Ostiguy, Gérald	Remb. : Formation marché public	30,00 \$
5876	Serv. San. Denis Fortier	Collectes ordures et récupération : juin	3 701,72 \$
		Total:	110 828,34 \$

2017-07-248

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Jacques Duchesneau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE les comptes soient approuvés ainsi que le paiement de ceux-ci.

ADOPTÉE

5.4 Engagement de dépenses

2017-07-249

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Iain MacAulay, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil accepte la liste d'engagement des dépenses pour le mois de juillet 2017 au montant de 10 235 \$:

CONSEIL

02-110-00-310	Frais déplacement	200,00 \$
Sous-total	200,00 \$	

GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

02-130-00-310	Frais déplacement	100,00 \$
02-130-00-321	Frais de poste (incluant Info-Scotstown)	100,00 \$
02-130-00-660	Articles de nettoyage	150,00 \$
02-130-00-670	Fournitures de bureau	300,00 \$
02-130-01-522	Ent. et réparation Hôtel de Ville	200,00 \$
Sous-total	850,00 \$	

SÉCURITÉ INCENDIE

02-220-00-630	Carburant	250,00 \$
02-220-00-640	Pièces et acces. pour rép. bornes incendie	200,00 \$
02-220-01-651	Ent. et rép. Équipements	150,00 \$
02-220-01-651	Vérification des boyaux incendie	150,00 \$
02-220-01-652	Vérification des bouteilles d'air	500,00 \$
Sous-total	1 250,00 \$	

VOIRIE

02-320-00-522	Bâtiment entretien-réparation	100,00 \$
02-320-00-620	Gravier, sable	250,00 \$
02-330-00-630	Carburant, huile, graisse	300,00 \$
02-320-00-640	Petits outils, accessoires	200,00 \$
02-330-00-525	Ent. et rép. Équipements	150,00 \$
Sous-total	1 000,00 \$	

HYGIÈNE DU MILIEU

02-412-00-411	Analyse de l'eau potable et eaux usées	350,00 \$
02-412-00-631	Produits chimiques	250,00 \$
02-413-00-521	Eau potable : Entretien-réparation réseau	200,00 \$
02-413-00-622	Sable et gravier	200,00 \$

VILLE DE SCOTSTOWN
SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2017

02-415-00-521	Nettoyage égouts pluviaux	160,00 \$
02-414-00-635	Station épuration : produits chimiques (sulfate)	2 000,00 \$
02-415-00-640	Égout : pièces et accessoires	300,00 \$
Sous-total	3 460,00 \$	

LOISIRS ET CULTURE

02-701-00-660	Le petit Écossais : Produits nettoyage	200,00 \$
02-701-00-665	FDT - Le Victoria : articles de cuisine / équipements	3 000,00 \$
02-701-50-521	Parcs entretien terrains, bâtiments	100,00 \$
02-701-50-523	Entretien équipements	50,00 \$
02-701-50-630	Parcs : carburant, huile	125,00 \$
Sous-total	3 475,00 \$	

TOTAL	TOTAL:	10 235,00 \$
--------------	---------------	---------------------

ADOPTÉE

5.5 Rapport de l'état des activités de fonctionnement au 30 juin 2017

Le rapport des activités de fonctionnement au 30 juin 2017 est remis aux membres du conseil.

5.6 Présence d'un représentant du conseil municipal à titre d'observateur aux ateliers et aux séances du conseil de la MRC du Haut-St-François lors d'absence de la mairesse et du maire suppléant

ATTENDU que la mairesse siège d'office au conseil des maires de la MRC du Haut-Saint-François;

ATTENDU que le maire suppléant peut remplacer la mairesse au conseil des maires de la MRC du Haut-Saint-François;

ATTENDU qu'il peut survenir que la mairesse ou le maire suppléant ne puissent assister à une rencontre de travail de la MRC du Haut-Saint-François ou à une séance du conseil des maires privant le conseil d'une municipalité locale d'informations sur plusieurs dossiers;

EN CONSÉQUENCE

2017-07-250

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Iain MacAulay, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE les conseillers Messieurs Iain MacAulay ou Marc-Olivier Désilets soient nommés représentants observateurs pour assister à une rencontre de travail ou une séance du conseil des maires de la MRC du Haut-Saint-François advenant l'absence de la mairesse ou du maire suppléant.

ADOPTÉE

5.7 Offre de formation pour des futurs élus

Attendu la tenue d'élection générale dans les municipalités à l'automne 2017 ;

Attendu que la MRC du Haut-Saint-François propose la tenue de formation préélectorale afin d'aborder les questions liées à la fonction des élus, le rôle d'un élu(e) aux personnes désireuses à se présenter aux élections municipales ;

2017-07-251

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Iain MacAulay, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal accepte de payer la formation à trois (3) personnes désirant obtenir plus d'informations sur le rôle et responsabilités d'un élu.

Cette formation peut susciter l'intérêt d'une personne à se présenter à l'élection 2017. Le coût de cette formation est estimé approximativement à 64 \$ par participant et sera payé par la Ville de Scotstown.

ADOPTÉE

5.8 Reconnaissance de l'équipe de développement

ATTENDU que l'accès au Fonds de Développement du territoire (FDT) local 2016-2019 exige la mise en place d'une équipe locale de développement, qui aura pour mandat de :

- Recommander au conseil municipal des projets en lien avec le plan local de la municipalité ainsi que les enjeux de développement du Haut-Saint-François;
- Servir de relais de communication entre le conseil municipal, les citoyens, les groupes d'action par enjeu du Haut-Saint-François (HSF) et l'Équipe de Développement du HSF;
- S'assurer que le développement local suit les principes de mobilisation, de participation citoyenne et de planification;
- S'assurer de la mise à jour du plan local et de sa connexion avec les cinq enjeux territoriaux;
- S'assurer de la réalisation du plan local;

ATTENDU que cette équipe exige la présence d'au moins un(e) élu(e), un(e) citoyen(ne);

2017-07-252

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Jacques Duchesneau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal reconnaisse l'équipe de personnes composant la Société de Développement de Scotstown, soit :

Madame Chantal Ouellet, présidente

Madame Nicole Gagné, vice-présidente

Monsieur Dominique Boisvert, secrétaire

Madame Claire Bouffard, trésorière

Monsieur Marc-Olivier Désilets, représentant du conseil municipal de la Ville de Scotstown

Madame Chantal Langlois, représentante de la Municipalité de Hampden

Jackie Mathieu, administratrice.

ADOPTÉE

5.9 Nomination du Mérite du mois (personnalité ou organisme)

Attendu que le conseil municipal de la Ville de Scotstown désire souligner le bénévolat et les initiatives des citoyens ou des organismes communautaires de la localité;

2017-07-253

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Élisabeth Gauthier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Comité de la Fête nationale soit nommé *Mérite du mois* pour le mois de juin 2017 pour leur organisation de plusieurs événements et fêtes, tels que la Fête nationale ainsi que leur support et aide envers divers organismes.

ADOPTÉE

5.10 Contrat pour entretien des pelouses

ATTENDU que le conseil municipal désire octroyer des contrats pour la tonte de pelouse de certains lieux municipaux permettant un entretien continu pendant la période estivale pour aider l'employé aux travaux publics;

ATTENDU qu'une demande de coût a été faite auprès de 3 étudiants de Scotstown pour leur offrir un contrat d'entretien des pelouses pour 3 lieux distincts, soit :

- L'Hôtel de Ville;
- Les plates-bandes sur le chemin Victoria Ouest;
- Le terrain de balle.

ATTENDU que 2 étudiants ont répondu;

2017-07-254

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Iain MacAulay, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal accepte les contrats suivants :

- L'Hôtel de Ville et les plates-bandes sur le chemin Victoria Ouest :
Donavan Walker
Date immédiate jusqu'à la fin du mois de septembre 2017
Montant : 742,50 \$
- Le Terrain de balle
Maxime Tardif Beuchesne
Équivaux à 10 tontes de pelouse (tracteur et coupe bordure)
375 \$

L'employé aux travaux publics rencontrera ces 2 personnes pour leur expliquer les limites des terrains et pour informations.

ADOPTÉE

5.11 Rencontres / invitations / formations / congrès / représentation

5.11.1 10 juillet 2017, à la MRC – Rencontre des directeurs incendie à la MRC (René Charron et élus)

Les membres du conseil sont invités à participer à la rencontre des directeurs incendie prévue le 10 juillet à la MRC du Haut-Saint-François.

5.11.2 7 septembre 2017, à Orford – Formation pour les élections municipales (Monique Polard)

2017-07-255

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Élisabeth Gauthier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que Madame Monique Polard, directrice générale, participe à la formation du Directeur général des élections du Québec, jeudi 7 septembre 2017 à Orford.

Les frais de déplacement et de repas seront remboursés selon la réglementation en vigueur.

ADOPTÉE

5.11.3 8 septembre 2017, à la MRC – Formation pour les élections municipales – Élections combinées municipales et préfet (Monique Polard)

2017-07-256

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Élisabeth Gauthier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que Madame Monique Polard, directrice générale, participe à la formation pour les élections municipales – Élections combinées municipales et préfet, vendredi 8 septembre 2017 à la MRC du Haut-Saint-François.

Les frais de déplacement et de repas seront remboursés selon la réglementation en vigueur.

ADOPTÉE

5.11.4 14 septembre 2017 – Colloque des directeurs généraux – Zone Estrie : frais d'inscription 90 \$ (incluant dîner et souper)

2017-07-257

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Élisabeth Gauthier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que Madame Monique Polard, directrice générale, participe au Colloque annuel de l'association des directeurs généraux – Zone Estrie, jeudi 14 septembre 2017 à Scotstown.

Les frais d'inscription de 90 \$ incluant le dîner et le souper sont payés par la Ville de Scotstown.

ADOPTÉE

5.12 Dossier MRC du Haut-Saint-François – Facture résultant de la défectuosité du réseau Internet – Transfère à la compagnie d'assurance

ATTENDU l'adoption de la résolution 2016-06-186 le 7 juin 2016 au sujet des défectuosités du réseau de fibres optiques au poste de chlore de la Ville de Scotstown, entre le 27 avril 2016 et le 23 juillet 2017;

ATTENDU que ces défectuosités ont occasionné des frais supplémentaires à la Ville de Scotstown du fait que la firme Aquatech (Sherbrooke), responsable de l'exploitation des réseaux d'eau potable et d'eau usée a dû quotidiennement venir à Scotstown faire le relevé, la vérification des données afin de maintenir ce service envers la population, les frais s'élève à 6 340,54 \$;

ATTENDU que ces défectuosités n'ont pu être réparées en raison du délai de réception de pièces par Informatique Inpro (Sherbrooke) fournisseur responsable envers la MRC du Haut-Saint-François;

EN CONSÉQUENCE

2017-07-258

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Iain MacAulay, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal transfère le dossier de réclamation à ses assureurs MMQ contre Informatique Inpro (Sherbrooke) pour interruption dudit service.

ADOPTÉE

Mot de Madame Chantal Ouellet, mairesse

Madame Ouellet exprime ses vœux de condoléances aux membres du conseil, Madame Élisabeth Gauthier ainsi que Messieurs Iain MacAulay et Jacques Duchesneau, pour le décès de leurs proches au cours des derniers jours et mois.

6. Sécurité publique

6.1 Rapport du directeur incendie

Monsieur René Charron, directeur incendie, présent à la séance, fait rapport du mois de juin 2017.

Le rapport fait mention des points suivants :

Réunions

Dossiers en cours

Pratiques prévues

Inspections réalisées

Sorties

Activités prévues

Prochaines Réunions

Copie du rapport est remis aux membres du conseil.

Des pompiers du service incendie de Scotstown assumeront bénévolement la sécurité lors de l'activité du défilé le 24 juin prochain dans les rues de la ville.

6.2 Démission de Madame Julie Hamel, pompière

2017-07-259

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Iain MacAulay, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal accepte la démission de Madame Julie Hamel à titre de pompier du service incendie de Scotstown en date du 14 juin 2017 selon sa lettre remise au bureau municipal.

ADOPTÉE

- 2017-07-260** **6.3 Entériner les réparations du camion autopompe Freightliner**
SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Iain MacAulay, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal entérine les réparations essentielles exigées sur le camion autopompe du service incendie au coût de 10 247,06 \$ au Garage JB Laroche Inc. (Sherbrooke) incluant les tests obligatoires d'accélération / freinage et pompe.

ADOPTÉE

- 6.4 Résolution d'appui pour le maintien du Sergent Simon Champagne au poste de directeur de la Sûreté du Québec à Cookshire**

ATTENDU QU'il est de la connaissance du conseil municipal de la Ville de Scotstown que l'emploi de directeur pour le poste de la Sûreté du Québec à Cookshire est en processus de dotation;

ATTENDU QUE le Sergent Simon Champagne a agi comme adjoint à la gendarmerie de 2011 à décembre 2016 et auparavant occupait les fonctions de patrouilleur au sein de la MRC du Haut-Saint-François;

ATTENDU QUE depuis la prise en charge par intérim du poste de directeur par le Sergent Champagne, la relation de collaboration et de confiance avec la cour municipale et son personnel s'est vue grandement améliorée;

ATTENDU QUE le Sergent Champagne de par sa connaissance des enjeux, problématiques, et des intervenants est le candidat qui assura la stabilité demandée par la Ville de East Angus;

PAR CONSÉQUENT

- 2017-07-261** SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Jacques Duchesneau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville de Scotstown appuie la candidature du Sergent Simon Champagne à titre de directeur de poste de la Sûreté du Québec à Cookshire pour la MRC du Haut-Saint François;

QUE la Ville de Scotstown demande à la Sûreté du Québec de prendre en considération les liens de confiance établis entre le Sergent Simon Champagne, les autorités de la Ville et ses employés pour le choix du nouveau directeur.

ADOPTÉE

- 7. Voirie**

- 7.1 Entretien forfaitaire des pelouses : Hôtel de Ville, plate-bande, terrain de balle**

Le dossier a été discuté au point 5.10.

- 7.2 Égouts pluviaux à nettoyer**

- 2017-07-262** SUR LA PROPOSITION unanime à l'unanimité des conseillers présents, il est résolu

QUE le nettoyage des égouts pluviaux et des petits regards soit autorisé si nécessaire après une vérification.

ADOPTÉE

- 8. Hygiène du milieu**

- 8.1 Inspection par caméra : réseau d'égout**

Attendu les problèmes récents de blocage des égouts à la résidence située au 101, chemin de Ditton;

Attendu que cette situation survient à quelques reprises depuis les dernières années;

2017-07-263

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Jacques Duchesneau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Ville de Scotstown demande une expertise par caméra pour vérifier l'état des canalisations permettant de déterminer si des travaux sont nécessaires pour remédier à cette situation.

Qu'advenant que le problème soit situé sur une partie du terrain privé, les coûts reliés des frais de vérification par caméra et tous autres coûts seront facturés au propriétaire.

ADOPTÉE

8.2 Exploitation des réseaux : modification des réparations d'équipement d'un poste de pompage

Attendu l'adoption de la résolution 2017-06-229 le 6 juin 2016 visant des travaux de réparation d'équipement au poste de pompage principal au montant de 807,35 \$ incluant les taxes;

Attendu que lors des travaux, ceux-ci requièrent un changement de pièces pour un impulseur, modifiant les coûts prévus initialement par la résolution 2017-06-229;

2017-07-264

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Élisabeth Gauthier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que les travaux aux pompes du poste de pompage principal soient modifiés pour l'impulseur pour un coût approximativement de 1 120 \$ incluant les taxes par l'entreprise S.O.S. Pompes Pièces Expert.

ADOPTÉE

8.3 Valoris – Majoration des tarifs de traitement des matières résiduelles

Madame Chantal Ouellet, mairesse, informe les membres du conseil d'une correspondance de Valoris en date du 29 juin 2017, indiquant la majoration des tarifs de traitement des matières résiduelles pour les municipalités.

Conformément à une décision entérinée par le conseil d'administration de Valoris le 22 juin dernier. Le coût de traitement des matières résiduelles sera augmenté de 45 \$/tonne et passera à 129,24 \$ la tonne pour les municipalités de la MRC du Haut-Saint-François et de la Ville de Sherbrooke.

Ces nouveaux tarifs seront en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2017.

9. Loisir et culture

9.1 125^e de la Ville de Scotstown

2017-07-265

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Iain MacAulay, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil entérine l'achat de 35 panneaux pour le 125^e de la Ville en raison des demandes d'achat des citoyens.

ADOPTÉE

125^e de la Ville de Scotstown – Objets promotionnels

2017-07-266

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Jacques Duchesneau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil autorise l'achat de chandails dans le cadre du 125^e de la Ville de Scotstown et ceux-ci seront mis en vente.

Le conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets est responsable de ce dossier.
ADOPTÉE

9.2 Transfert à la MRC du Haut-St-François des servitudes réelles et perpétuelles sur une partie des lots 4 774 219 et 4 774 827 – Autorisation pour signature de l’entente

2017-07-267

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Iain MacAulay, il est résolu à l’unanimité des conseillers présents

Que Madame Chantal Ouellet, mairesse, et Madame Monique Polard, directrice générale, soient autorisées à signer pour et au nom de la Ville de Scotstown l’entente annexée aux présentes.

ADOPTÉE

VILLE DE SCOTSTOWN
ci-après nommée la « Ville »

-ET-

M.R.C. DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS
ci-après nommée la « MRC »

ci-après collectivement nommées les « Parties »

ENTENTE

ATTENDU QUE la Ville a acquis par expropriation (dossier SAI-Q-208983-1505), à titre de propriétaire du fonds dominant, des servitudes réelles et perpétuelles sur une partie des lots 4 774 219 et 4 774 827 appartenant à monsieur Charles H.W. Hibbert (ci-après nommé le « Propriétaire du fonds servant »), conformément à l’avis de transfert de propriété signé le 31 juillet 2015 et publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Compton le 13 août 2015 sous le numéro 21 765 070 (ci-après nommé l’ « Avis »);

ATTENDU QUE l’acquisition des dites servitudes vise l’implantation d’une piste multifonctionnelle sur l’assiette de celles-ci (ci-après nommée la « piste »);

ATTENDU QUE cette piste sera éventuellement intégrée dans un parc régional géré par la MRC;

ATTENDU QU’une entente est intervenue entre les Parties et le Propriétaire du fonds servant le 29 juin 2015 (ci-après nommée la « Transaction ») afin de consigner l’ensemble des modalités relatives, notamment, à l’usage de l’assiette de la servitude, sous réserve de l’Avis;

ATTENDU QU’aux termes de la Transaction, de l’article 2D de l’Avis et des articles 112 et suivants de la *Loi sur les compétences municipales*, la Ville peut conclure une entente avec la MRC relativement aux dites servitudes.

EN CONSÉQUENCE, LES PARTIES CONVIENNENT QUE :

1. Le préambule fait partie intégrante des présentes;
2. Tous les droits et obligations de la Ville, à titre de propriétaire du fonds dominant, relativement aux dites servitudes sont transférés à la MRC;

VILLE DE SCOTSTOWN
SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2017

3. Toutes décisions relatives aux servitudes seront prises par la MRC et auront la même valeur que si elles avaient été adoptées par la Ville, notamment mais non limitativement en ce qui concerne les modalités d'utilisation des servitudes;

4. Les Parties confirment la survie des ententes contenues à la Transaction et non reproduites aux présentes.

5. La présente lie les Parties, leurs administrateurs et ayants droits.

6. La Ville s'engage à informer tout acquéreur subséquent du fonds dominant et/ou ayants droits des termes de la présente entente et s'engage solidairement avec celui-ci au respect des termes qui y sont contenus.

7. Les Parties conviennent que la présente entente peut être signée sur des exemplaires différents par chacune des parties, que ce soit par signature d'un original en format papier ou de la signature d'une copie conforme répondant aux exigences de la *Loi sur le cadre juridique des technologies de l'information*; toutes les copies signées constitueront ensemble un seul document.

à Scotstown, le

Chantal Ouellet
Mairesse, Scotstown
Ville

Monique Polard
Directrice générale, Scotstown
Ville

à Cookshire-Eaton, le

Robert G. Roy
Préfet, M.R.C. du Haut-Saint-François
MRC

Dominic Provost
Directeur général, MRC du Haut-Saint-François
MRC

2017-07-268

9.3 Le Petit Écossais : achat et installation de gouttières

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Iain MacAulay, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Ville de Scotstown accepte la soumission du 27 juin 2017, de l'entreprise R. Breton Aluminium (Stornoway) pour l'achat et l'installation de gouttières au bâtiment « Le petit Écossais » au parc Walter-MacKenzie au coût de 776,08 \$ incluant l'achat, l'installation et les taxes.

ADOPTÉE

9.4 Appui aux Sentiers du Mont-Mégantic Inc. (La Contrée du Massif Mégantic) dans ses démarches pour à l'embauche d'une personne-ressource

Considérant que, suite à un partenariat et à une mobilisation citoyenne d'élue(s) et de citoyen(ne)s sans précédent des 6 municipalités formant la Contrée du Massif Mégantic (La Patrie, Hampden, Scotstown, Val-Racine, Notre-Dame des Bois et Chartierville), des projets ont été menés depuis 2 ans afin d'améliorer les données démographiques et socio-économiques de ce grand

territoire : site internet, page Facebook, carte touristique, communiqués de presse, affiches concertées des événements, animation autour des Perséides et du ciel étoilé (deux projections de film et observations astronomiques), rallye automobile, souper gastronomique ayant attiré plus (9 services, 200 convives), etc.;

Considérant que ces six municipalités appuient les objectifs de la Contrée du Massif Mégantic en finançant ces projets depuis deux ans;

Considérant que la Contrée du Massif Mégantic bénéficie de l'implication des MRC du Granit et du Haut-Saint-François par le biais de leurs SDE et CLD qui délèguent chacune un représentant spécialisé en développement territorial;

Considérant que tous ces projets sont planifiés, organisés et concrétisés depuis deux ans par le bénévolat d'un noyau d'une douzaine de membres déjà impliqués dans leur communauté respective;

Considérant que les tâches à accomplir ne cessent d'augmenter et que malgré une volonté de continuer ensemble pour le bien de nos communautés respectives, le risque est élevé que les abandons soient de plus en plus nombreux;

Considérant qu'il est nécessaire d'obtenir l'appui des six municipalités et des MRC du Granit et du Haut-Saint-François afin d'embaucher une personne dédiée au développement réel, cohérent et harmonieux des six municipalités ainsi que pour soutenir les efforts des bénévoles engagés dans La Contrée du Massif Mégantic;

Considérant que la nécessité d'un tel appui est démontré dans le document ci-joint soulignant notamment les difficultés démographiques et socio-économiques de ce territoire ainsi que l'impact limité du bénévolat face à l'ampleur du défi;

Considérant que l'embauche d'une personne-ressource dédiée au développement du territoire regroupant les six municipalités aidera considérablement à réaliser des projets d'attraction et de rétention de citoyens, de touristes et d'entreprises;

2017-07-269

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Élizabeth Gauthier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Ville de Scotstown appuie les Sentiers du Mont-Mégantic Inc. (La Contrée du Massif Mégantic) dans ses démarches auprès des MRC du Haut-Saint-François et du Granit pour dégager les ressources humaines et financières nécessaires à l'embauche d'une personne-ressource dédiée au développement du territoire regroupant les six municipalités de la Contrée du Massif Mégantic.
ADOPTÉE

9.4.1 Bénévoles – La Contrée du Massif du Mont Mégantic – Activité de financement

Madame Chantal Ouellet, mairesse, informe les membres du conseil et les personnes présentes à la séance que des personnes bénévoles sont recherchées pour aider à la préparation du souper annuel de La Contrée du Massif du Mont Mégantic dans le cadre de leur activité de financement.

La Contrée du Massif du Mont Mégantic – Activité de financement

2017-07-270

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Élizabeth Gauthier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Ville de Scotstown achète 2 billets au montant de 30 \$ chacun, pour le souper annuel de La Contrée du Massif du Mont Mégantic dans le cadre de leur activité de financement.
ADOPTÉE

2017-07-271 **9.5 Plaque de cuisson pour hot-dog**
SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Jacques Duchesneau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Le conseil municipal offre gratuitement la plaque de cuisson pour hot-dog appartenant à la ville à l'organisme de la Fête de la pêche.

ADOPTÉE

Prêt financier à la Société de Développement de Scotstown – Gestion du Petit Écossais

Attendu que la Société de Développement de Scotstown gère le bâtiment du 11 rue du Parc, au parc Walter-MacKenzie;

Attendu qu'un projet de café-bistro est en démarrage à cet endroit et que l'embauche d'employés dans le cadre de programme de subvention salariale est débuté depuis quelques semaines;

Attendu que des dépenses sont essentielles pour le démarrage de ce projet;

2017-07-272 SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Jacques Duchesneau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Le conseil municipal autorise un prêt financier au montant de 10 000 \$ à la Société de Développement de Scotstown pour le démarrage du projet « Le petit Écossais »;

Que la Société de Développement de Scotstown s'engage à remettre à la Ville de Scotstown le montant complet à la fin de la première phase de ce projet vers le début de l'année 2018.

ADOPTÉE

10. Correspondance et varia

11. Période de questions

Des questions ont été posées par les citoyens présents auxquelles Madame Chantal Ouellet, mairesse, a répondu.

12. Fin de la séance

2017-07-273 SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Iain MacAulay, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la séance soit levée. Il est 20 h 55.

ADOPTÉE

Les résolutions ici inscrites sont conformes, sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la présente séance de la Ville de Scotstown, lors de sa prochaine séance.

La mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par elle de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi sur les cités et villes.

VILLE DE SCOTSTOWN

Chantal Ouellet, mairesse

Monique Polard, directrice générale